



DIALOGUE & SOLIDARITÉ 10 ans d'accompagnement des veuves et veufs

Le 4 novembre, l'Organisme commun des rentes et de prévoyance (OCIRP) célèbre les 10 ans de son association Dialogue & Solidarité. Elle propose, dans ses quatorze espaces d'accueil, une écoute et un soutien pour accompagner toutes les personnes confrontées au décès de leur conjoint.

Chaque année, environ 235 000 personnes deviennent veuves dont près de 75 % de femmes (recensement Insee 2008).

Après le deuil, il faut surmonter la douleur et la perte, réorganiser progressivement sa vie. Le ressenti et le vécu doivent être exprimés et nommés. Et parce que l'entourage ne suffit pas toujours, l'association Dialogue & Solidarité permet de s'extérioriser et de parler de son deuil sans être ni jugé ni censuré.

Accueillir, écouter et accompagner les veuves et veufs est un métier : c'est celui des professionnels expérimentés qui œuvrent pour l'association Dialogue & Solidarité. Les équipes d'accueil sont composées de psychologues, de professionnels de l'écoute et de bénévoles formés au deuil et à l'animation de groupes de parole.

Les quatorze espaces d'accueil, ouverts à Paris et en région, sont des lieux neutres, non confessionnels, confidentiels, gratuits et ouverts à tous.

L'OCIRP, qui tient un rôle central et unique dans le dispositif de la protection sociale complémentaire des salariés et de leur famille, a fondé Dialogue & Solidarité pour offrir un accompagnement spécifique aux veuves et veufs, dans la continuité de la garantie veuvage qu'il propose.

CONTACTS PRESSE

Anne Saulnier, adjointe en charge
de la communication et des relations
presse de l'OCIRP
01 44 56 23 14
06 77 62 55 05
saulnier@ocirp.fr
www.ocirp.fr

KBZ Corporate
pour Dialogue & Solidarité

Sandra Tricot
06 65 85 85 65
stricot@kbzcorporate.com

Patricia Pascal
06 07 42 07 58
ppascal1005@gmail.com



À l'occasion de ses 10 ans, Dialogue & Solidarité organise un événement durant lequel sera projeté le film documentaire *Seuls, du jour au lendemain* sur le thème du veuvage précoce, en présence du réalisateur Didier Dematons et du producteur Jérôme Duc-Maugé.

**Mardi 4 novembre 2014 de 14 à 18 heures
à l'Élyséum - 20 rue Quentin Bauchard -75008 PARIS**



OCIRP
unis par excellence

L'Organisme commun des institutions de rente et de prévoyance protège les familles face aux risques décès, handicap et dépendance, dans le cadre de contrats collectifs d'entreprise ou d'accords de branche professionnelle. C'est une structure paritaire qui unit des organismes de prévoyance diffusant ses garanties :

Les groupes AG2R LA MONDIALE - AGRICA - APICIL - AUDIENS - HUMANIS - IRCM - KLÉSIA - LOURMEL - MALAKOFF MÉDÉRIC - RÉUNICA, **les organismes de prévoyance** AG2R-MACIF PRÉVOYANCE - ANIPS - APGIS - CAPSSA - CIPREV - CREPA - GNP (Union d'institutions de prévoyance) - IPECA PRÉVOYANCE - IPBP - IPSEC (GROUPE HUMANIS) - UNIPRÉVOYANCE, **et les partenaires** IDENTITÉS MUTUELLE - PREVAAL - MUTEX - UNMI. (Liste juin 2014)